



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 23 décembre 2020
N°524

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruno Le Maire annonce le lancement des PGE « Aéro », et la conclusion d'un premier financement d'envergure, soutenu par Airbus, au bénéfice des fournisseurs de la filière aéronautique

Le plan de relance aéronautique décidé le 9 juin 2020 pour faire face à l'impact de la crise du Covid sur l'ensemble de la filière accélère encore sa mise en œuvre au service des fournisseurs et sous-traitants de la filière.

Pour apporter une réponse spécifique à ces PME et ETI qui connaissent, en raison du ralentissement des cadences de production d'avions, une forte augmentation de leur stock et de leur besoin de financement, le prêt garanti par l'Etat (PGE) est renforcé par un PGE « Aéro ».

Le 17 septembre 2020, Bruno Le Maire a signé un arrêté qui prévoit une adaptation du plafond du PGE et permet ainsi à des plateformes dédiées d'acquérir les surstocks de matières ou de pièces détenues par les entreprises du secteur de l'aéronautique, et de réduire ainsi leur endettement. L'adaptation décidée permet également, pour les entreprises du secteur qui préfèrent porter elles-mêmes leurs surstocks en s'endettant, d'augmenter le plafond du PGE à 25% du CA + le double de la moyenne des stocks sur les 2 derniers exercices. La foire aux questions PGE dans sa version publiée le 7 décembre 2020, consultable sur le site du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance (<https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/dp-covid-pret-garanti.pdf>), précise les modalités de ce nouveau PGE « Aéro ».

Bruno Le Maire se félicite tout particulièrement de la mise en place ce jour par les banques LCL, Société Générale, et Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Toulouse, d'un premier accord de financement reposant sur ce nouveau PGE « Aéro ». Ces banques, financent avec un PGE « Aéro » l'acquisition de 50 millions d'euros de stocks de PME et ETI de la filière par une plateforme professionnelle reconnue et implantée dans la région de Toulouse. Bruno Le Maire tient à saluer le soutien décisif apporté par le groupe Airbus pour rendre cette opération possible, et souhaite qu'elle suscite d'autres offres et amorce une dynamique positive pour accompagner le redressement de toute la filière.

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, a déclaré : « *La filière aéronautique est confrontée à un défi historique. L'Etat est totalement mobilisé dans cette bataille qui se joue au niveau des PME et des ETI fournisseurs et sous-traitants de la filière. Le PGE Aéro et les solutions innovantes qu'il rendra possible à l'instar de celle qui vient d'être conclue, contribueront très directement à préserver ces entreprises et à enclencher leur redressement.* »

Guillaume Faury, CEO d'Airbus, a déclaré : « *La crise sans précédent qui frappe l'industrie aéronautique impose de recourir à des solutions pragmatiques et innovantes pour venir en soutien à l'ensemble de notre chaîne de fournisseurs. La concrétisation de ce premier accord de financement au titre du PGE Aéro, rendu possible grâce au soutien du GIFAS et de Bercy, montre la détermination d'Airbus à jouer un rôle de premier plan pour apporter des réponses immédiates aux défis rencontrés par les PME et ETI du secteur. »*

Eric Trappier, Président du GIFAS et PDG de Dassault Aviation, a déclaré : « *Le GIFAS se félicite de la mise en place de ce premier PGE Aéro, qui permettra aux ETI et PME de la filière de régler la question de leurs surstocks en leur redonnant des capacités de financement. Le GIFAS tient à remercier tous les acteurs impliqués, dont l'Etat et Airbus, pour cette nouvelle aide d'urgence qui mettra de nouveau nos entreprises en capacité de se redresser et de rebondir. »*

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr